

LE BASTIDAN

Toutes les infos de votre village • mai 2023

Le magazine municipal d'informations de La Bastide des Jourdans

MAG



#5



bastidedesjourdans.com



**AUTOUR
DE L'ÉCOLE**



**LE CCAS
À VOTRE SERVICE**



**LES GRANDS
CHANTIERS**



**PLEIN RÉGIME
POUR LES ASSOCIATIONS**

Félicitations AUX HEUREUX PARENTS DE

VIGIER Lou
le 15/10/2022
DADVAND AFSHARI Méline
le 26/11/2022
FERRIGNO Lucas
le 22/12/2022
ALONSO Raphaël
le 08/01/2023
TROISE RÉGNIER Nolan
le 16/01/2023
DEJEAN Lucie
le 20/01/2023

Vœux de bonheur AUX PACSÉS

BERNARD Jules et HOBA Sandra
le 24/10/2022
AURELLI Pierre et LAMBLIN Sarah
le 21/02/2023
SERAFINI Dominique et CHAMPETIER Julie
le 23/03/2023



Sincères condoléances AUX FAMILLES DE

BOURGEOIS épouse FONTAINE Marie
le 26/12/2022
SIBELLY veuve FILARDI Josette
le 01/02/2023
ROCHE Claudette le 04/02/2023
SIGNORET veuve DUPONT Renée
le 13/02/2023
MORI épouse FERRARI Maryse
le 09/03/2023

Hors commune
GAY Marie le 20/10/2022
ROUVIER Georges le 02/01/2023

les Nouveaux BASTIDANS

Faites vous recenser auprès de la
mairie pour participer !

c'est LA cérémonie d'accueil
des nouveaux arrivants, 3^{ème} édition !

23 vendredi
18h30
au parking du Jumelage
*derrière la mairie



Infos services

- Affaires militaires :** Tout jeune est tenu de se faire recenser le mois suivant ses 16 ans auprès de la mairie. L'attestation est obligatoire pour les examens, concours et permis de conduire.
- Architecte conseil :** 1er et 3ème jeudi matin de chaque mois, sur rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie
- Cotelub :** Collecte des encombrants, service gratuit. Tous les mardis sur inscription au 04 90 07 48 12, collecte@cotelub.fr
Pôle environnement (déchèterie, service gratuit) 04 90 08 45 78, carte d'accès à retirer en mairie (sur justificatif de domicile et pièce d'identité).

Infos pratiques

- Bibliothèque :** Horaires d'ouverture : mardi 13h30/17h, mercredi 9h/12h et 15h/18h, jeudi 13h30/16h30, samedi 9h/12h
- Cantine et garderie :** Inscription auprès de la mairie. Les paiements se font par internet (Tipi-budget) ou par chèque à envoyer au Trésor Public de Pertuis.
- Conseils municipaux :** Les comptes rendus sont consultables en mairie et sur le site municipal www.bastidedesjourdans.com

Médecin : Docteur Berthelot 04 32 60 69 39
Kinésithérapeute : Renucci Vincent 04 90 09 86 59
Pharmacie de l'Èze à Grambois : 04 90 77 92 73
Pharmacie de garde : 3237

Cabinet d'infirmières libérales :
Fournier Chantal 06 67 29 98 74
Vial Corinne 06 62 67 94 41
Garbarino Julie 06 67 00 52 34

Emplacement défibrilateur : Mairie entrée principale, en extérieur sous les arcades. Deuxième emplacement au stade de football, vestiaire.

Pompier : 18 ou 112 - Samu/Smur: 15
Gendarmerie: 17 ou 04 91 75 25 25
Centre antipoison : 04 91 75 25 25



N°5 - MAI 2023
LE BASTIDAN

Directrice de publication
Séverine Maugan-Curnier

Rédaction
Marie-Pierre Bon, référente
Béatrice Vincent, Lisa Perez,
Gérard Nieto, Nicolas Salerno,
Florian Gallis, Jean-Claude Laffont

Conception graphique
Adrienne Boulay Vadrot

Photographies et illustrations
Mairie
OT Luberon Sud Tourisme
Adrien Martin
Adrienne Boulay Vadrot
Freepik

Imprimerie
Mad Print
Imprimé sur papier recyclé

Mairie de La Bastide des Jourdans
1 Cours de la République
84240 La Bastide des Jourdans
04 90 77 81 04

www.bastidedesjourdans.com
mairie@bastidedesjourdans.com
ccas@bastidedesjourdans.com

Horaires
Du lundi au jeudi
8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00
Le vendredi
8h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30

Madame le Maire reçoit
sur rendez-vous

ÉDITO

Chères Bastidanes, chers Bastidans,

Le 20 Janvier dernier, la première cérémonie des vœux de l'équipe municipale a pu avoir lieu après deux années de mandat et je vous remercie d'avoir répondu si nombreux à notre invitation.

Les vœux du maire à la population retracent les actions réalisées en amont mais ils permettent également de mettre à l'honneur les temps forts de la vie de notre commune. Je remercie à cet effet tous les acteurs associatifs qui permettent aux Bastidans de profiter des nombreuses animations tout au long de l'année.

Au mois de Janvier dernier, Mme Frédérique BALDRAN, 4ème adjointe au maire a démissionné de ses fonctions d'élu. Je tiens à la remercier pour sa collaboration durant ces deux années.

Je souhaite la bienvenue à M. Michel BESTAGNO, nouveau conseiller municipal qui nous a rejoint.

C'est avec une grande fierté que nous accueillons nos 12 jeunes conseillers municipaux, élèves du groupe scolaire Edouard Arnaud. A cet effet, la commune a décidé de leur verser une « enveloppe » pour les aider à concrétiser leurs projets avec le soutien de leurs marraines et parrains. Ils ont hâte de les présenter, et nous, de les connaître !

Lors du conseil municipal du 22 Mars dernier, j'ai présenté la clôture des comptes de l'exercice budgétaire 2022 ainsi que la proposition de budget primitif de l'année 2023 qui a été voté à l'unanimité. Cette période est non seulement une charge de travail importante pour les élus mais aussi pour la responsable du secteur financier à qui j'adresse mes remerciements.

Je peux vous assurer de ma plus grande implication ainsi que celle des élus du conseil municipal pour élaborer un budget sincère et rigoureux avec une maîtrise des dépenses.

Ce budget répondra au mieux aux différents besoins de la commune, tout en tenant compte de l'impact de la hausse des coûts de l'électricité mais aussi du coût de la vie en général, qui rendent de plus en plus difficile la gestion financière de nos foyers mais aussi celle des collectivités.

Notre volonté est de maintenir notre politique d'investissement pour toujours améliorer les conditions de vie et d'accueil de notre village, C'est pourquoi nous poursuivons en 2023 la réalisation de nouveaux projets toujours sans augmentation du taux de la fiscalité locale.

A cet effet, je souhaiterais vous informer que depuis notre élection, la commune n'a contracté aucun emprunt et que les finances de la commune sont saines.

Vous trouverez dans le bulletin une page « spécial Budget » qui vous permettra de consulter plus en détail ce sujet.

En ce début d'année, le recensement de la population a été réalisé au sein de la commune. Je tiens à vous remercier, chers Bastidans, pour votre collaboration et pour l'accueil que vous avez réservé aux cinq agents recenseurs.



Merci à Sophie P, Evelyne B, Dominique G, Sophie M et Patrice S. qui ont accompli ce travail avec professionnalisme, sérieux, et qui vous ont accordé de nombreuses heures pour venir à votre rencontre. Le nombre exact d'habitants nous sera communiqué d'ici quelques mois par l'INSEE. Un retour sera fait à la population.

J'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture du site des jardins familiaux « LES POTAGERS DE LUBAS » situés route de Pertuis. Plusieurs familles sont désormais titulaires d'une parcelle de 50 m². Nous leur souhaitons une belle saison de culture et de belles récoltes. N'hésitez pas à contacter le CCAS si vous souhaitez participer à cette aventure Bastidane.

Le réseau communication de la commune se porte très bien. La page Facebook et le dispositif Panneau Pocket ont de plus en plus d'abonnés. Le site municipal est visité très régulièrement et les retours de satisfaction sur le « Bastidan » nous motivent. La commission communication continue à travailler pour améliorer les outils en place.

La communication reflète la volonté de notre équipe d'informer régulièrement les Bastidans par une interactivité quotidienne. Merci à tous pour vos nombreuses interactions.

La saison estivale qui commence sera riche en manifestations proposées par les associations mais aussi par certains commerces et par la municipalité.

Je vous invite à profiter de ces moments de convivialité qui nous ont tant manqué durant deux ans. Les bénévoles s'investissent pour le village, pour vous.

L'été qui arrive sera malheureusement synonyme de sécheresse. C'est pourquoi, j'en appelle au civisme de chacun d'entre nous notamment pour l'utilisation de l'eau mais aussi à votre vigilance afin que notre commune soit préservée du risque incendie.

Je remercie l'ensemble du personnel municipal pour leur travail et leur professionnalisme.

Je vous souhaite à toutes et tous, chères Bastidanes, chers Bastidans, une excellente saison estivale, de très belles vacances et vous laisse apprécier ce nouveau numéro du Bastidan.

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Notre école possède encore la particularité de mélanger les enfants de maternelle et du primaire. La municipalité a fait le choix cette année de mettre en poste une atsem dans chaque classe pour accompagner au mieux les enfants des classes de maternelles.



Les Atstem

La mise à l'honneur de Brigitte, Fabiola et Christiane, les ATSEM (Agente Territoriale Spécialisée des Écoles Maternelles) de ces agents de qualité a été faite par le journal la Provence dont voici quelques extraits :

« Ce sont des personnes engagées qui tiennent l'école et assurent le lien en construisant une cohérence avec le village » a affirmé M^{me} la directrice de l'école Séverine Gauci.

« Nous sommes un personnel municipal sous l'autorité du Maire, supervisé par la directrice et en accompagnement des enseignants, nous participons à l'animation d'activités manuelles mais pour autant, nous assurons nos tâches historiques d'entretien des locaux, des matériels et

d'hygiène des enfants, alors même que nos prérogatives s'étendent à présent à l'accueil des enfants aux besoins éducatifs particuliers, aux animations périscolaires, accompagnement sur le temps de cantine, et même aux accueils de loisirs», explique Brigitte, 20 ans d'ancienneté.

« Je suis ravie du travail de nos ATSEM et consciente de ce que représente leur amplitude de travail de 10h à 11 h par jour pour les 75 élèves que comptent la maternelle » souligne M^{me} le maire.

Indéniablement, aujourd'hui, les ATSEM sont devenues de précieuses collaboratrices des professeurs des écoles et jouent un rôle capital dans les classes maternelles. Nous les en remercions pour ce travail quotidien auprès de nos élèves.

Inscription en Maternelle - Rentrée 2023-2024

Enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020, vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant pour la rentrée en 1ère année de maternelle.

Le dossier d'inscription peut être retiré à l'accueil de la mairie ou envoyé par mail sur demande.

Le temps méridien

Nos agents municipaux ont mis en place divers ateliers pendant le temps méridien. Les enfants s'ils le souhaitent, peuvent participer à ces ateliers par petits groupes.

Atelier lecture et débat avec Liliane bénévole.
Atelier danse et créations manuelles.



La cantine

Quand les cantinières y mettent tout leur coeur !



Représentants des Parents d'Elèves

École Édouard Arniaud
La Bastide des Jourdans



LES PARENTS DÉLÉGUÉS

Avancer main dans la main, tel est le mot d'ordre des Parents élus, fraîchement rebaptisés, les « Représentants des parents d'élèves ».

Les projets fleurissent et aboutissent sur cette année, comme :

L'aide aux devoirs mise en place en partenariat avec l'association La Ribambelle and CO, tous les lundis et jeudis soir à l'école pendant le temps de garderie Cette aide est proposée aux enfants de manière à leur donner un « coup de pouce » et d'être serein en rentrant à la maison.

Cet accompagnement est dirigé par des bénévoles. Nous les remercions et nous nous sentons privilégiés et honorés de pouvoir compter sur eux. Nous remercions également l'association La Ribambelle and CO.



LE CONSEIL MUNICIPAL des enfants

Le CME répond à la volonté de la Municipalité de permettre l'expression des enfants de la commune en leur donnant la possibilité d'émettre leurs idées et leurs problématiques, connaître leurs besoins et pouvoir y répondre en montant des projets réalisables au sein de la commune afin de les faire participer activement à la vie du village pour l'intérêt général et ainsi valoriser la jeune génération.

Le CME a également pour objectif d'initier les enfants à la démocratie et à la citoyenneté, à la notion d'engagement et de les faire s'exprimer dans le respect constant des autres, à appréhender les droits et les devoirs du citoyen et à faire vivre les valeurs de la République.

Ainsi, 12 enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 de notre école ont été élus par leurs camarades de classe le 5 décembre dernier. Cette élection s'est faite en mairie.

Les enfants de ces 3 classes munis de leurs cartes électorales faites pour l'occasion ont pu élire leurs camarades comme les adultes (passage dans l'isoloir, vote dans l'urne et dépouillement).


Madame le Maire lors de cette journée a fait visiter la mairie et a expliqué aux enfants les symboles de la République Française.

Le 11 janvier, les enfants élus ont participé à la cérémonie d'installation avec remise des écharpes et la lecture de la Charte de ces petits élus.

Le mercredi 1^{er} Mars a eu lieu la première réunion de travail des jeunes conseillers municipaux. Ils ont pu choisir un parrain ou une marraine parmi les élus du conseil municipal qui les accompagneront pendant leur mandat de 2 ans.

Le Pédibus, une autre manière d'aller à l'école ! Il fonctionne pendant toute l'année scolaire, le matin exclusivement le lundi, mardi et vendredi. C'est un bus pédestre avec des arrêts identifiés, des trajets fixés, des horaires précis et un terminus, l'école !

Rejoignez-nous sur notre page Facebook :


 @Pédibus la Bastide des Jourdans

Contactez-nous par mail :
pedibus.labastidedesjourdans@gmail.com

Tout cela ne pourrait exister sans l'appui et l'aide indéfectible de la Municipalité et de toute l'équipe de l'école. Nous sommes épaulés dans notre quotidien par M^{me} le Maire grâce à des échanges de qualité et une réactivité dans nos demandes, toujours à l'écoute et soutenant l'ensemble de nos projets, et par M^{me} GAUCI, notre directrice qui par son dynamisme, son énergie, sa rigueur, son dévouement et sa bienveillance, apporte de nouveaux atouts pour notre école. Nous formons ainsi une dynamique efficace, permettant une fluidité des dialogues et des idées, toujours dans l'intérêt principal de nos enfants.

Toute l'équipe des représentants des parents d'élèves les remercient pour leur collaboration et leur soutien quotidien dans nos démarches et nos idées. Nous vous rappelons que nous sommes à votre écoute pour toute question, remarques suggestions soit en présentiel devant l'école ou par mail :
parentsdelegues.lbdj@gmail.com

Suivez-nous sur notre page Facebook :

 @Représentants des parents d'élèves école la Bastide



Ces jeunes conseillers très investis ont fait part de leur programme et ont donné leur idées quant à l'amélioration de leur cadre de vie dans notre village. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de leur projets grâce au budget que la mairie leur a alloué!

Noms des enfants élus :
Bestagno Giulia, Boulay Vadrot Juliette, Ferrer Fabio, Fortier Tim, Fortier Tom, Garbarino Alessia, Gilloteaux Lucas, Hakikian Joliane, Kara Arthur, Lemoine Elliot, Raymond Angèle, Revol Gianni

Noms des parrains marraines :
Salerno Nicolas, Garbarino Julie, Bestagno Michel, Rouyat Adelyne, Perez Lisa, Peretti Jessica

LA BASTIDE MON VILLAGE

Revivez en images la rétrospective des 6 derniers mois.



Noël à la Bastide



La crèche Provençale



Le carnaval des écoliers



Le bon aïoli du CCAS



Cadeau des aînés



La fête des amoureux



Nos jeunes élus



Journée de la Paix



Les élèves en vadrouille

ZOOM SUR...

Cet article a été réalisé grâce aux témoignages des familles ayant acceptées d'y participer et nous les en remercions chaleureusement.

Le four Banal du Seigneur

En 1530, en devenant propriétaire du château du village, le seigneur De Coriolis, entreprend de récupérer aux habitants de la Bastide les droits féodaux et les privilèges acquis par la volonté des anciens seigneurs, les Jourdans, et notamment la cuisson du pain, dans le four banal situé dans la rue grognette, dont les villageois avaient gardé le droit d'usage. Dès lors, ils se mobilisent et s'organisent pour construire leur four à pain dans l'ancien hospice de route situé dans la rue grande (l'ancien hospice de route transféré à l'entrée du village vue l'extension de la population). Ce four va être à l'origine d'un conflit entre les seigneurs et la population et d'un procès qui débute en 1664 et durera jusqu'à la révolution.



* Four rue de Fiolh - Crédit photo Christine L.

Au Hameau de Fieraque

En 1694, Mr André Mayenc est autorisé par le Seigneur De Coriolis à construire un four à pain (réservé uniquement aux habitants du hameau, (les Mayenc sont des « Seigneurs mineurs » hommes libres qui ne doivent que l'hommage au Comte de Provence). Dans les années 1694,1792,1838 plusieurs autorisations sont accordées aux familles « Mayen » habitants de Fiéraque, pour la construction de four à pain dans leur métairie ; seuls ceux du hameau auront le droit d'y cuire le pain et ils ne pourront transporter du pain hors du dit domaine. C'est à la fin du 17^e siècle que le boulanger a le droit de construire son four à pain.

Dans les années 1860 un boulanger Denis Escoffier possède son propre four à pain au cœur du village. D'autres fours seront construits dont certains sont encore visibles de nos jours dans certaines maisons du village.

Merci à M^{me} Annie Hébrard pour ce texte et ses recherches

Fieraque a aussi son Histoire

Au cours des années 1770, la famille MAYEN construit un four et un puit sur leur terrain jouxtant leur habitation, au cœur du Hameau de Fiéraque. En 1919, de l'union de Noellie MAYEN et Ludovic IMBERT, la succession de ce patrimoine se transmet à leurs fils, René et Roger, puis à Nicole, leur petite fille. Les deux éléments nécessaires à la vie : L'EAU et le FEU

LE PUIT :

De dimensions respectables et suffisamment profond, il alimente ainsi la famille en eau pour l'usage ménager quotidien, pour l'abreuvement des nombreux animaux de la ferme, et pour l'arrosage du jardin potager, jusqu'en 1959 date à laquelle le hameau est desservi en eau potable (Durance Luberon). Bien sûr ressurgissent les images de vie du puit, où nos Papas en « débardeur marcel » tiraient sur la chaîne pour remonter ou descendre des sceaux d'eau, ou une nasse garnie de bouteilles habillées de toile de jute, ou des bocaux de conserve (pâté, fromage de tête). Et oui, le puits servait aussi de réfrigérateur, sans Ecolabel.

LE FOUR :

Le four juxtapose le puit. Il offre à la famille et aux habitants du hameau de pouvoir cuire leur pain. Allumé régulièrement, il est mis à disposition des habitants des campagnes environnantes et isolées, sachant que le four le proche est au village de La Bastide des Jourdans. Ce moment de partage de vie accueille convivialité, échanges, et demeure ainsi l'occasion d'expression des besoins éventuels de chacun. La notion d'aide et de partage est très présente. Le four fonctionne ainsi jusqu'à l'entre-deux guerres mondiales.

Le Four et le Puit sont aujourd'hui des vestiges usés et relativement dégradés par les décennies, mais ils restent et resteront néanmoins les fidèles compagnons et témoins de nos mémoires.

Merci à M^{me} Nicole Imbert pour ce texte et ses recherches



LE PAIN À LA BASTIDE



Jean-Claude Genty

Place de la République, la petite boulangerie de Jean-Claude est à l'angle du cours. Notoirement connue des « Marseillais » et autres touristes qui tous les dimanches soirs, avant de repartir à Marseille, s'arrêtaient pour acheter le gros pain de la semaine cuit au feu de bois !!!

Jean-Claude GENTY est né en 1939 à la Bastide des Jourdans, dans la maison de sa grand-mère.

Son père routier décède très jeune et c'est aux côtés de sa maman Mireille qu'il grandit au cœur du village. Il devient apprenti boulanger chez M. NERI à la Valentine, puis il part pour l'armée durant 28 mois dont 14 en Algérie.

En 1962 il revient à la Bastide et achète à la famille PEROTTO la boulangerie qu'il tiendra de nombreuses années avec son épouse Lucie et son fils Eric, qui lui aussi est devenu boulanger à son tour.

Jean-Claude cuisait tout au feu de bois, de nombreuses générations de Bastidans se souviennent encore du goût particulier de ce bon pain, des brioches et pains au chocolat, des fougasses à l'anchois et bien sûr des pizzas !! Le soir, une petite partie de pétanque sur le petit jeu de boules et hop !!! les jeunes du village allaient se faire eux-mêmes leurs pizzas pour les déguster tous ensemble sur la terrasse du bar ! et quelques Bastidans

profitaient même du four de Jean-Claude pour faire cuire leurs gratins ou leurs plats le Dimanche.

La petite Boulangerie de Jean-Claude a fermé en 1999, date à laquelle il a pris une retraite bien méritée. Mais vous pouvez souvent l'apercevoir devant sa porte, toujours en forme et souriant.

Grégory Honvault et Sandra Papini

Grégory HONVAULT et Sandra PAPINI sont arrivés en 2019 à la Bastide des Jourdans. Ce jeune couple, parents d'une adorable petite Emy, sont originaires du Nord de la France, de Calais pour Greg, et de Lorraine pour Sandra.

Après avoir réussi son CAP de boulanger, Greg a travaillé comme boulanger, et c'est durant cette première expérience professionnelle qu'il rencontre Sandra, qui travaille comme vendeuse. Et c'est grâce à leur passion commune pour la boulangerie qu'ils décident de se lancer ensemble dans le village de Simiane-Collongue, près d'Aix en Provence.

En 2019, ils ont l'opportunité de se mettre à leur compte et reprennent la boulangerie de la Bastide des Jourdans qu'ils ouvriront le 1er Août.

Le papa de Greg, pâtissier les rejoint, et la maman de Sandra vient souvent leur prêter main forte notamment durant les périodes de Noël, Pâques. C'est donc toute une famille réunie autour de la même passion qu'ils souhaitent d'ailleurs transmettre à leur petite Emy pour que la relève soit assurée ! Nous n'avons pas de doute, Emy a l'air d'être une petite gourmande !



LES GRANDS CHANTIERS



Patrimoine

Au mois de Janvier dernier, la Bastide des Jourdans était à l'honneur dans le cadre du concours Villes et Villages Fleuris 2022.

Mme Béatrice VINCENT, conseillère municipale déléguée au patrimoine s'est vu remettre le prix « Encouragements 2022 » remis par M. Pierre Gonzalvez président de Vaucluse Provence Attractivité et Mme Hacques Sous Préfète de Vaucluse lors de la cérémonie organisée à Avignon.

Une récompense bien méritée pour Mme VINCENT et sa commission Patrimoine pour le travail accompli dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie sans oublier la participation des agents techniques municipaux.

Dans cet esprit, nous allons continuer cette opération et je vous invite, chers Bastidans à participer en fleurissant vos pas de portes, balcons, fenêtres, etc...

Je compte sur vous car la commune va s'inscrire prochainement pour participer au concours des Villes et Villages Fleuris 2023 !

Extension du cimetière

Les travaux concernant l'extension du cimetière ont débuté courant Avril et seront effectués par une entreprise de la Bastide des Jourdans suite à une consultation des entreprises locales.

Le terrain mitoyen a été acheté par la commune afin de permettre cette extension nécessaire face aux nombreuses demandes des administrés.

Pour toute demande d'achat d'une concession, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie

qui vous indiquera les démarches à suivre.

Il est rappelé que pour tous travaux sur les tombes existantes, il est obligatoire de faire une demande d'autorisation de travaux auprès de la mairie (dallage, pose de pierre tombale, etc...)

Sécurité

Depuis quelque mois les panneaux entrés et sorties de l'agglomération du village ont été déplacés ainsi que la limitation de vitesse qui est passée de 50 km/h à 30km/h.

Merci d'être attentif, notre beau village comporte de nombreuses priorités à droite nouvellement signalées par des panneaux.

Le stationnement et l'arrêt sur la chaussée ainsi que sur les trottoirs gênent la circulation (même devant chez soi).

Ces situations récurrentes obligent souvent les piétons, les personnes à mobilité réduite, les mamans avec les poussettes, à descendre sur la route et se mettre en insécurité.

Nous vous rappelons que ce type d'attitude est verbalisable.

L'installation par le Département de Vaucluse de plateaux traversants est en cours d'étude afin de faire réduire la vitesse dans l'agglomération qui n'est pas toujours respectée afin de protéger les piétons, les vélos, les enfants et même les autres véhicules.

L'installation du radar pédagogique sur le cours de la République et aux abords du groupe scolaire Edouard Arniaud sont également là pour vous rappeler de ralentir en cas de vitesse trop élevée.

Une amélioration a été remarquée... Continuons !



Jeunesse et sport

Le Syndicat d'Electrification Vauclusien a procédé à l'installation de nouveaux mâts d'éclairage LED du stade. Ce nouveau dispositif entre pleinement dans les mesures d'économies d'énergie mises en place par la commune.

La commission Jeunesse et Sport est engagée auprès des associations sportives et culturelles afin de leur permettre de réaliser leurs projets. Nous restons à l'écoute de toutes nouvelles idées

Spécial champions

Lors des vœux de Madame le Maire, la jeunesse Bastidane a été récompensée par la remise d'un diplôme et d'un bon cadeau.

A l'honneur :

BLERET-PEREZ Rémy, COULARET Timéo, DELERIA Alice, FABRE Stella-Marie, FERRA Enzo, PARADISO Candice, PARADISO Noémie, PARADISO Valentin, ORSONI Maxime, ORSONI Florian

Complexe sportif

Pose d'un revêtement sol souple sur l'espace musculation.

De nombreux projets sont en cours de réalisation et devraient être finalisés avant l'été.

FLASH SUR LA MAISON DE SANTÉ

INFORMATION AUX BASTIDANS

La mairie de la Bastide a été saisie en Novembre 2021 par le médecin du village concernant la problématique de la démographie médicale.

Pour mémoire, la commune compte environ 1800 habitants et le cabinet médical accueille plus de 1000 patients.

A ce titre, j'ai souhaité le recevoir en Février 2022 avec plusieurs conseillers municipaux afin de prendre en compte ses inquiétudes et de le rassurer sur la volonté de la commune de faire son possible pour remédier à cet état de fait.

Au mois de Mars 2022, j'ai organisé une réunion de travail avec le sénateur Jean-Baptiste BLANC afin d'évoquer la demande du médecin relative à la création d'une maison de santé.

S'en est suivie une rencontre menée avec les professionnels de santé de la Bastide et des villages environnants tels que le médecin, les infirmiers, kinésithérapeute, pharmacien ainsi que Santé Lub et quelques représentants du CCAS et conseillers municipaux.

En Avril 2022, j'ai de nouveau rencontré le médecin en vue d'élaborer un futur schéma fonctionnel de la maison médicale, document sur lequel nous avons travaillé également avec plusieurs élus.

Lors du conseil municipal du 27 juin 2022, la municipalité a validé l'intervention de l'organisme CAUE concernant un accompagnement au projet de construction d'une maison de santé, dont la surface de 250 m2 avait été définie par les besoins du médecin. Le CAUE a rendu le préprogramme au mois d'Août 2022 pour un montant total de 855 600 € TTC concernant exclusivement le prix de la construction.

De plus, considérant que ce projet était d'intérêt général pour les Bastidans permettant de donner la possibilité d'accueillir un second médecin, la commune a proposé de mettre à disposition gratuitement un terrain d'une superficie de 600 m² estimé à un montant d'environ 130 000 €.

Le montant total de ce projet s'élevant à 985 600 € sans compter les frais annexes et les imprévus.

Au mois de Septembre 2022, j'ai rencontré Mme la Sous-préfète pour lui faire part de ce dossier et débattre sur les éventuelles aides que pourrait apporter l'Etat sous forme de subventions.

Toutefois, il est important de porter à votre connaissance que ce projet de ESP (Equipe de Soins Primaires), une fois finalisé pourrait dépasser le million d'euros, budget qui ne pourrait être supporté par la commune malgré les subventions pouvant être obtenues auprès des partenaires financeurs que nous avons sollicités tels que l'Etat, la Région, le Département et l'ARS.

Je rajoute que j'ai sollicité COTELUB pour cet investissement, bien que cela ne relève pas de leur compétence ; une réponse négative en ce sens a été formulée devant le médecin et Santé LUB.

C'est pourquoi, au mois de Décembre 2022, le médecin a proposé à ma demande un nouveau projet réduisant la superficie à 150 m2 permettant de réduire le coût de la construction mais ne pouvant toujours pas être absorbé par le budget de la commune. En effet, plusieurs projets sont déjà lancés par la commune, par exemple l'agrandissement de l'école, l'extension du cimetière.

La municipalité a donc proposé au médecin d'investir personnellement dans le coût de la construction, ainsi que les autres professionnels de santé qui souhaitaient constituer cette maison de santé afin de réduire le coût d'investissement de la commune.

Un refus du médecin nous a été exprimé, en précisant qu'il souhaitait rester locataire de

ces nouveaux locaux au même loyer que le local communal qu'il occupe aujourd'hui.

Devant cet état de fait, et compte-tenu de l'opportunité qui s'est présentée au mois de Décembre 2022 sur la création d'une nouvelle crèche, j'ai proposé au médecin la possibilité de récupérer en tant que locataire, les locaux actuels de la crèche, rue Bourgade, d'une superficie de 145 m², surface équivalente aux m² demandés par le médecin en deuxième temps.

Le 22 décembre dernier, le médecin nous a fait part de ses observations et a refusé cette proposition.

Suite à cette réponse, j'ai décidé de réunir début Février 2023, les maires des communes voisines pour les inviter à participer financièrement à la construction d'une future maison de santé, rencontre à laquelle était conviés le médecin, Santé Lub, le président de COTELUB, les élus ainsi que d'autres médecins de la Vallée d'Aigues.

A ce jour, consciente des difficultés rencontrées par notre médecin concernant une surcharge de travail, mais aussi et surtout de la désertification médicale dont souffre le territoire, la commune continue à chercher des solutions notamment pour favoriser l'installation d'un second médecin généraliste qui permettrait à la fois de répondre aux besoins des administrés et d'aider à accompagner le médecin dans son projet de maison de santé.

Le 7 Mars dernier, une rencontre s'est tenue avec un coordinateur de SantéLub qui nous a apporté les éléments suivants sur la possibilité de l'arrivée d'un deuxième médecin qui permettrait alors de faire une Maison de Santé plutôt qu'une ESP. Cette nouvelle disposition pourrait apporter la possibilité d'obtenir de divers partenaires financeurs des subventions pouvant atteindre 80 % du montant global. Les 20 % restants à la charge de la commune.

Je conclue cet article en vous informant que depuis quelques semaines, la commune a sollicité divers organismes concernant la recherche d'un second médecin généraliste, notamment l'Ordre des Médecins, ainsi que TF1 SOS Village.

Chers Bastidans, je compte sur votre soutien et votre collaboration afin que tous ensemble, nous restions unis pour permettre à la municipalité et à notre médecin de trouver rapidement des solutions à cette problématique si importante à nos yeux.

À ce jour, du côté de la municipalité, le dossier est en bonne voie.

LE BUDGET EN QUELQUES CHIFFRES

Chaque année, les collectivités doivent présenter leur budget annuel. Il permet de prévoir toutes les opérations qui seront réalisées durant l'année. C'est l'acte le plus important d'une collectivité. Un budget correspond à l'ensemble des ressources et des dépenses de l'année afin de mener à bien les projets de la municipalité. Il est voté par le conseil municipal. Le budget est un document annuel prévisionnel permettant au Maire d'engager des dépenses et de percevoir des recettes. Il se décompte en 2 sections. **Budget voté à l'unanimité le 22 mars 2023.**

La section fonctionnement comprend les opérations relatives au fonctionnement courant et régulier de l'administration de la collectivité et des services publics (produits de la fiscalité locale, dépenses courantes, dépenses de personnel)

La section d'investissement comprend les opérations qui modifient le patrimoine de la collectivité (travaux, construction, acquisition...)

**Le budget 2023 total s'élève à
2 328 489.66€
et est réparti comme suit :**

La section de fonctionnement s'élève à 1 645 250.00 € comme suit :

En dépenses :

- 011 charges à caractère général	645 620.00 €
- 012 charges de personnel et frais assimilés	587 700.00 €
- 014 atténuations de produits	9 000.00 €
- 65 autres charges de gestion courante	154 826.52 €
- 66 charges financières	9 000.00 €
- 67 Charges exceptionnelles	500.00 €
- 68 Dotations aux provisions	1040.00€
- 042 opérations d'ordre de transfert entre sections	10 510.00 €
- 023 virement à la section d'investissement	227 053.48 €

En recettes :

- 013 atténuation de charges	11 000.00 €
- 70 produits des services, domaine, ventes	76 010.00 €
- 73 impôts et taxes	605 488.00 €
- 74 dotations et participations	221 945.00 €
- 75 autres produits de gestion courante	64 699.02 €
- 76 produits financiers	50.00 €
- 77 produits exceptionnels	200.00 €
- 002 résultat reporté	665 857.98 €

La section d'investissement s'élève à 683 239.66 € (Restes à réaliser inclus) comme suit :

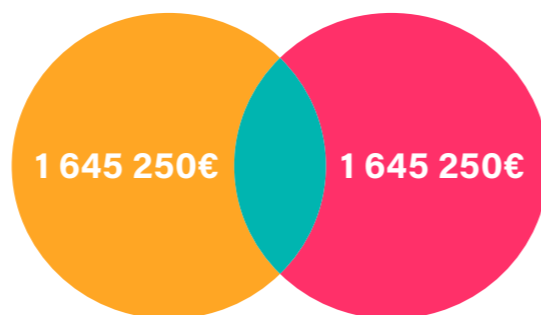
En dépenses :

- 001 Solde d'exécution reporté	101 228.06 €
- 20 immobilisations incorporelles	24 000.00 €
- 21 immobilisations corporelles	506 836.60 €
- 16 emprunts et dettes assimilées	51 175.00 €

En recettes :

- 13 subventions d'investissement	275 571.40 €
- 165 Dépôts et cautionnements reçus	3 100.00 €
- 10 dotations, fonds divers et réserves	65 000.00 €
- 1068 Excédents de fonctionnements capitalisés	102 004.78 €
- 040 opérations d'ordre transfert entre sections	10 510.00 €
- 021 virement de la section de fonctionnement	227 053.48 €

Fonctionnement



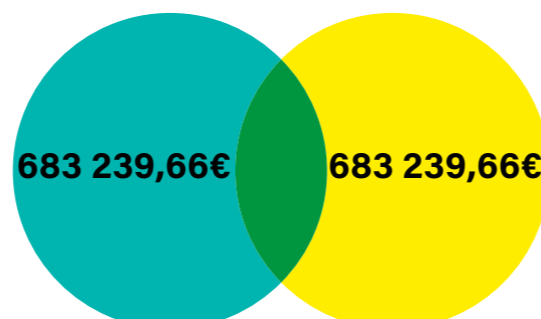
Dépenses

**Dépenses courantes
Charges de personnel
Entretien**

Recettes

**Impôts
Dotations de
fonctionnement
Produits domaniaux**

Investissement



Dépenses

**Grands travaux
Acquisitions de terrain
et bâtiments
Remboursement de
l'emprunt**

Recettes

**TVA sur les
investissements
Taxes et impôts
Subventions
d'investissement**

DU NOUVEAU PRÈS DE CHEZ VOUS

INFORMATIONS CNI ET PASSEPORTS



Comme annoncé lors des vœux de Mme le maire, la municipalité a fait le choix de s'équiper d'un dispositif de recueil pour l'enregistrement des titres d'identité afin de répondre aux nombreuses demandes de cartes d'identité et passeports.

Ce service est désormais actif depuis le 01 mars 2023. Il permet à tous les usagers de déposer une demande de carte d'identité et/ou de passeport pour une première demande ou un renouvellement.

La prise de rendez-vous pour le dépôt du dossier se fait directement sur le site internet de la mairie à l'adresse <https://bastidedesjoursdans.com>, onglet CNI/PASSEPORT. Aucun rdv ne pourra être pris par téléphone ou sur place.

L'ouverture des rendez-vous se fait mois par mois - Les rendez-vous sont à prendre à partir du 1er jour ouvré du mois pour le mois suivant. Vous trouverez également toutes les infos utiles et les liens internet (pré-demande sur le site de l'ANTS, achat de timbres fiscaux, documents nécessaires) pour préparer au mieux votre rendez-vous.

Pré-demande en ligne : <https://ants.gouv.fr/>

Achat du timbre fiscal en ligne : <https://timbres.impots.gouv.fr/>

Carte d'identité : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>

Passeport : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360>



Tous les jeunes, filles et garçons, de nationalité française doivent se faire recenser entre la date anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Si vous ne vous êtes pas fait recenser dans les délais, vous avez jusqu'à vos 25 ans pour régulariser votre situation.



Santé, famille, retraites, recherche d'emplois : un service personnalisé d'accompagnement à moins de 30 minutes de chez vous.

Les services du quotidien à côté de chez vous.

france-services.gouv.fr

**Permanences les mercredis de 13h30 - 17h00
Salle Dumas Mairie - sans rdv**

LES NEWS DU VILLAGE

Retour sur LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Les Bastidans étaient venus en nombre pour assister à la cérémonie de commémoration du 11 novembre sous un beau soleil en présence de M^{me} Noëlle Trinquier qui a déposé une gerbe du Conseil Départemental ainsi que de la brigade de gendarmerie de Pertuis et les sapeurs pompiers de la Bastide qui ont également déposé une gerbe.

Le corps d'armée était également représenté par Nicolas Ricavy, lieutenant 68^{ème} régiment d'artillerie d'Afrique, enfant du village.

Après la lecture de la lettre officielle du Ministre, M^{me} le maire a donné la parole aux membres du Collectif 14/18 qui a effectué de longues recherches ayant permis de retrouver des Poilus Bastidans. Leurs noms figurent désormais sur une nouvelle plaque commémorative que la municipalité a fait poser récemment pour leur rendre hommage sans oublier Julien Lançon fusillé pour l'exemple le 22 Octobre 1916.

M^{me} Gauci, directrice de l'école et M^{me} Ferrandez enseignante étaient également présentes aux côtés des enfants qui avaient appris la Marseillaise et l'ont entonné avec tous les Bastidans.

M^{me} le Maire et le conseil municipal remercient toutes les personnes qui sont venues assister à cette cérémonie de souvenir.



Samedi 20 janvier 2023 PRÉSENTATION DES VŒUX À LA POPULATION

En raison de la crise sanitaire, il n'a pas été possible d'organiser la cérémonie des vœux en 2020 et en 2021.

Il s'agissait donc de la première présentation des vœux pour Madame le maire et son conseil municipal.

Lors de son discours et devant un public très nombreux, Madame le maire a rappelé l'ensemble des actions qui ont été menées par son équipe depuis Juillet 2020. Un film retraçant les deux ans et demi de mandat a été diffusé.

Les nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes étaient présents à cette cérémonie, portant avec fierté leurs écharpes tricolores.

S'en est suivie la mise à l'honneur de bénévoles pour leurs actions et dévouement pour le village par la remise de bouquets de fleurs pour ces dames, et un magnum de vin pour ces messieurs offerts par la municipalité

Mme Annie HEBRARD, Mme Dominique CANU, Mme Irène SERAFINI, Mme Barbara RAYMOND, Mme Messaouda ARNOUX, Mme Sophie PARADISO, M. Patrice STABILE, M. Paul BONNAFOUX

Puis dans le cadre des trophées des jeunes Champions, 9 lauréats Bastidans ont reçu pour leurs titres de champions dans plusieurs catégories. (détail dans l'article Jeunesse et sports)

Cette soirée conviviale s'est poursuivie autour d'un buffet dinatoire qui a rencontré un grand succès.

Madame le maire a remercié pour leur présence à cette cérémonie les Bastidans, les maires des villages voisins, le député de Vaucluse, les conseillers départementaux, le président de Cotelub, les enseignants, commerçants, professionnels, les présidents d'associations, Monsieur le Curé ainsi que tous les employés communaux et les conseillers municipaux pour leur soutien et leur travail à ses côtés depuis le début du mandat.

Info POSE DE PIÈGES

Une campagne d'installation de pièges est organisée depuis le 13 mars et jusqu'au 30 juin 2023 sur la commune. Pour tous renseignements sur les lieux de pose de ces pièges, vous pouvez vous rapprocher du président de la société de Chasse la Diane.



Nouveau gérant AU CERCLE RÉPUBLICAIN



Entité plus que centenaire, le Cercle Républicain de la Bastide a connu un changement de gérance au mois de Février dernier.

Suite au départ en retraite de Chantal Mottet « Toune » et son mari Philippe après 18 années de bons et loyaux services pour les Bastidans, c'est au tour de Vincent EXPOSITO de vous accueillir depuis plusieurs semaines derrière le comptoir. Après une carrière d'électricien dont il est retraité depuis 2017, Vincent, homme dynamique et souriant, a souhaité continuer une activité ; c'est pourquoi, il a présenté sa candidature pour le poste de gérant et il a été élu par le conseil d'administration du Cercle parmi les 4 candidatures déposées. Vincent EXPOSITO vous accueille tous les jours de 6h00 à 13h00 et de 17h00 à 22h00 et proposera dès la saison estivale des festivités.



Saint Valentin UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE

Mardi 14 Février c'était l'ébullition dans le village grâce à ce petit indice...

« il y a longtemps que je t'aime, jamais je ne t'oublierai »...

Dès le lundi 13 au soir, on pouvait voir des lampes électriques dans les rues du village à la recherche des 14 petits cœurs semés dans le village et à Fiéraque.

Fous rires et compétition étaient au rendez-vous pour ce petit jeu décidé en dernière minute mais qui a fait ressentir cette bonne humeur dont nous avons tous besoin !

Bravo aux couples Bastidans ! Jeunes et moins jeunes, tous ont vraiment joué le jeu !

PS : on vous aime !!

Merci à Patrice et Irène pour leur aide précieuse

Incivilité ENCORE ET TOUJOURS

Encore et toujours cette désagréable vision lorsqu'on promène dans le village et pourtant !!!

Le service des encombrants de COTELUB passe tous les mardis à la Bastide des Jourdans.

Il suffit de prendre rendez-vous au 04 90 07 48 12 C'est GRATUIT !!!

Nous rappelons qu'il est totalement interdit de faire des vidanges de motos, voitures sur le domaine public. Ce délit est passible d'une verbalisation.





A partir de 3 ans
Jusqu'à 14 ans

AIDE AUX TEMPS LIBRES 2023



LA CAF M'AIDE À FINANCER LES ACTIVITES
SPORTIVES ET CULTURELLES
DE MES ENFANTS

Caf 84



L'aide aux temps libres
2023

bastidedesjournans.com

AGENDA

culturel, sportif et festif

Supplément
AGENDA
détachable

2023

MAI

LUNDI 8 MAI À 11H

■ Monument aux morts
Commémoration

MARDI 9 MAI À 17H

■ Bibliothèque
Lecture en musique

MERCREDI 10 MAI

■ Bibliothèque (horaires de la bibliothèque)
Atelier « Lis-moi une histoire »

SAMEDI 27 MAI AU SOIR

■ Information dans les commerces
Repas et soirée avec nos amis de Calvi

JUIN

MERCREDI 7 JUIN

■ Bibliothèque (horaires de la bibliothèque)
Atelier « Lis-moi une histoire »

SAMEDI 10 JUIN

■ Salle polyvalente - Passion Tahiti
Spectacle de fin d'année

SAMEDI 10 JUIN

■ Stade municipal- ESHL
Tournoi de foot Challenge Agnel

DIMANCHE 11 JUIN

■ Coeur du village - CTB
Vide grenier

DIMANCHE 12 JUIN

■ Foyer Rural
On the moon again, activité astronomique

MERCREDI 21 JUIN

■ Village - Comité des fêtes
Fête de la musique

JEUDI 22 JUIN DE 10h À 11h

■ Bibliothèque
Café des parents

CERCLE RÉPUBLICAIN
Du 30 juin au 1^{er} septembre
Tous les vendredis soirs : Sardinades

Soirée moules frites le samedi 17 juin

-

BAR DES SPORTS
De juin à septembre
Mardi et vendredi soir : Pizzas

Soirées dansantes les samedi 1^{er}, 15 et 29 juillet,
samedi 12 et 26 août

JUILLET

SAMEDI 1^{ER} JUILLET À 19H

■ Parking de la salle polyvalente - Amicale des Pompiers
Loto des pompiers

MERCREDI 5 JUILLET

■ Bibliothèque (horaires de la bibliothèque)
Atelier « Lis-moi une histoire »

VENDREDI 7 JUILLET

■ Stade municipal - APE
Kermesse de fin d'année

JEUDI 13 JUILLET

■ Cours de la République - Municipalité
Repas tiré du sac

JEUDI 13 AU DIMANCHE 23 JUILLET

Chapelle Notre Dame de Consolation
■ Atelier de Nicole
Salle Dumas
Exposition des artistes amateurs Bastidans

AOÛT

MARDI 1^{ER} AU DIMANCHE 13 AOÛT

■ Chapelle Notre Dame de Consolation
Exposition de Marie Hélène De Luna Folliero

VENDREDI 4 AOÛT

■ Terrasse du château
Concert - Programme voir affiches

SAMEDI 12 AOÛT

■ Lieu à définir
Nuit des étoiles

SAMEDI 25 AOÛT

■ Stade municipal - ESHL
Tournoi de foot Challenge Pierre-Louis Ferra

DU VENDREDI 25 AU DIMANCHE 27 AOÛT

■ Village - Comité des fêtes
Fête votive

SEPTEMBRE

SAMEDI 2 SEPTEMBRE

■ Village - Municipalité
Fête des Associations

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

■ Stade - ESHL
Vide grenier

OCTOBRE

DIMANCHE 1^{ER} OCTOBRE

■ Village - Patrimoine Bastidan
Vide Grenier

SAMEDI 7 OCTOBRE

■ Village - CCAS
Octobre Rose

FOYER RURAL - Denis Clémot
clemotdenis@gmail.com - 04 90 77 86 40

ASSOCIATION PAROISSIALE - Odile Raymond
odile.raymond@live.fr - 06 69 44 31 08

COMITÉ DES FÊTES - Émilie Ferrandez
comitedesfetesdelabastide84@gmail.com - 06 65 95 02 33

ASSOCIATION LE BATEAU LIRE - Dominique Canu
dom.canu@wanadoo.fr - 06 44 95 16 81

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES - Katia Pancrazzi
apelabastidedesjourdans@gmail.com
katia.pancrazy@gmail.com - 06 50 07 62 07

ENTENTE SPORTIVE DU HAUT LUBERON - Frédéric Fabre
eshl.84240@gmail.com - 06 12 94 20 78

SOCIÉTÉ DE CHASSE LA DIANE - Henri Marchien
henrialex@wanadoo.fr - 06 50 26 34 22

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS - Alexandre Martinez
alexandre.martinez6513@gmail.com - 06 31 51 88 26

CERCLE RÉPUBLICAIN - Julie Garbarino
lecercle84@hotmail.fr - lecerclebastidans@gmail.com 04 90 77 87 98

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES
parentsdelegues@gmail.com

CRÉATIONS ET TRADITIONS BASTIDANNES - Coralie Roman
romancoralie9@gmail.com - 06 49 69 22 47

COMITÉ DE JUMELAGE - Françoise Piccino
frisouraym@hotmail.com - 06 84 52 32 02

COMITÉ COMMUNAL FEUX DE FORÊTS - Patrice Stabile
patrice.stabile@sfr.fr - 07 76 15 12 25

ASSOCIATION DU PATRIMOINE BASTIDAN - Nicole Brest
nicoledelabastide@wanadoo.fr - 04 90 77 82 54

LA RIBAMBELLE - Messaouda Arnoux
laribambelle-bastide@orange.fr - 07 72 30 02 73

BOULE BASTIDANNE - Vincent Exposito
helene-leuillier@orange.fr - 06 33 74 09 24

LES FESTIVES - Ange Colombani
acolombani104@gmail.com - 06 58 81 81 75

AEB-INCLUSION - ASSOCIATION POUR ENFANTS AUX BESOINS PARTICULIERS
Jessica Peretti - aeb.direction@outlook.com - 07 78 81 21 38

LES MÔMES ENCHANTÉS - Jessica Peretti
aeb.direction@outlook.com - 07 78 81 21 38

LES ÉCURIES DU MISTRAL - Anais Giloux
anais30giloux@gmail.com - 06 50 86 61 16

ECOLE FOOTBALL ECEF - Gilles Salani
gillesalani@live.fr - 07 57 41 68 31

PASSION TAHITI - Emilie Ferrandez
passion.tahiti.84@gmail.com - 06 65 95 02 33

AMICALE DU CCFF - Patrice Stabile
patrice.stabile@sfr.fr - 07 76 15 12 25

L'ÉCHAPPÉE BÊLE - Barbara Raymond
lechappee.bele@gmx.fr

■ Culturel ■ Sportif ■ Festif

Supplément agenda détachable 2023 - bastidedesjours.com

Des modifications peuvent être apportées à ce programme. Agenda fourni par les associations.

LES VOIRIES COMMUNALES

En général, les voies communales sont goudronnées et desservent de nombreuses habitations. La commune a pour obligation de les maintenir en état. Par contre, les riverains de ces chemins ont pour obligation d'en entretenir les abords, de veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie (caniveaux, sorties d'eau...) de tailler régulièrement les haies et végétaux afin de ne pas gêner la voie ou la visibilité des véhicules. La vidange des piscines sur la voie publique est INTERDITE. La responsabilité des riverains peut être engagée quand des désordres sont constatés sur la voie publique lorsqu'ils sont en cause. Arbres ou haies non élagués, travaux ayant entraîné des dégradations, bosses provoquées par des racines d'arbres, les travaux, tonnage ou passage d'engins doivent faire l'objet d'une autorisation en mairie

LE VILLAGE

Il est entretenu par la municipalité. Toutefois, les riverains doivent veiller au bon état des abords de leurs habitations (trottoirs, caniveaux, déneigement, arrosage des plantes ou fleurissement) L'ensemble de ces rues et places constituent le domaine public qui est un bien inaliénable. Nul ne peut se l'approprier sans autorisation. Toutefois, le domaine public peut être mis à disposition en contrepartie d'une redevance à payer en mairie (c'est le cas des commerces) Seuls sont autorisés les plantations et ornements en pot placés contre les murs des habitations et propriétés, dès lors qu'ils ne gênent pas le passage ni le bon écoulement des eaux de pluie

LES VOIRIES RURALES

Les chemins ruraux font partie du domaine privé de la commune. Ils étaient à l'origine des voies réalisées pour favoriser le travail agricole, desservir des fermes et faciliter les jonctions des voies communales. Aujourd'hui, ils desservent également des habitations en « habitat diffus ». Même s'ils traversent des propriétés privées, leur assise est ouverte à la circulation publique. Nul ne peut empêcher le passage. Le Conseil d'Etat a précisé que la municipalité n'a aucune obligation légale pour l'entretien ou la réfection des chemins ruraux. Les obligations pour les riverains sont nombreuses. La responsabilité matérielle du chemin incombe également aux riverains et agriculteurs. Il convient donc de veiller au bon entretien des abords et du bon état de ces chemins

LES CHEMINS D'EXPLOITATION

Ils sont entièrement privés. Ils ont pour origine unique l'accès aux terres exploitées, par accord entre agriculteurs et propriétaires. Ils sont souvent empruntés par des randonneurs, des chasseurs ou autres. L'entretien est également à la charge des propriétaires des parcelles concernées, avec obligation de gérer notamment l'évacuation des eaux pluviales sans causer de désordre

LES CHEMINS PRIVÉS ET SERVITUDE DE PASSAGE

Ils sont en général signalés par des panneaux. Nul ne peut y accéder sans autorisation. L'entretien des chemins privés incombe en totalité aux propriétaires. Des servitudes de passage peuvent être concédées à d'autres utilisateurs, moyennant un accord gratuit, financier ou contre entretien

LES PISTES DFCI

Les pistes de Défense de la Forêt Contre les Incendies ont été créés par arrêté préfectoral pour la défense incendie et sont strictement interdites à la circulation. Pour rappel : dans le cadre de la protection des personnes et des biens contre les incendies, les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) qui s'imposent aux habitations concernées par le risque incendie s'appliquent également aux chemins qui les desservent.



PRÉFET DE VAUCLUSE

Sécheresse 2023

MISE EN APPLICATION PAR ARRÊTE PRÉFECTORAL DÉPARTEMENTAL DU 17 AVRIL 2023
DES LIMITATIONS DES USAGES ET DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU

Secteur en ALERTE : bassin du Sud-Luberon

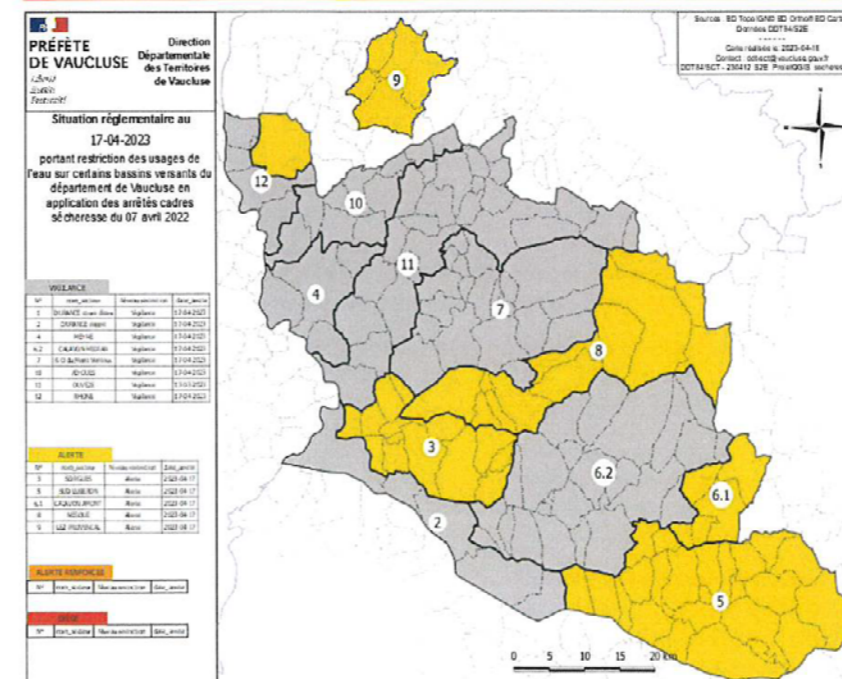
Mesures de restrictions applicables à l'ensemble des communes concernées

- Les prélèvements d'eau à usages agricoles, industriels, artisanaux, commerciaux et tout autre usage non prioritaire* doivent être réduits de 20 % (moyen de comptage obligatoire avec relevé bimensuel).
- Interdiction d'irriguer et d'arroser de 9 h à 19 h les cultures agricoles ainsi que les pelouses, massifs fleuris, les jardins potagers, les terrains de sport et de 8 h à 20 h pour les terrains de golfs.
- Interdiction d'arroser les espaces verts et les ronds points, sauf plantations récentes (arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 1 an) mais avec une restriction d'horaire de 9 h à 19 h.
- Ces mesures de restrictions ne s'appliquent pas pour l'irrigation des cultures par un système localisé de type micro-aspersion ou par goutte à goutte, ainsi que pour l'abreuvement des animaux et les opérations liées à la salubrité.
- Interdiction de laver les véhicules à l'exception des stations professionnelles équipées d'un matériel de haute pression avec un système de recyclage de l'eau et des véhicules ayant une obligation réglementaire ou technique ainsi que des organismes liés à la sécurité.
- Interdiction de laver les voiries, terrasses et les façades sauf si le lavage est réalisé sous pression par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnelle.
- Interdiction de remplir et de vidanger les piscines privées. Cette interdiction ne s'applique pas aux piscines ouvertes au public.
- L'alimentation des fontaines publiques et privées en circuit ouvert est interdite ainsi que les jeux d'eau sauf ceux en eau recyclée.
- Le remplissage et la vidange des plans d'eau et bassins sont interdits.

* usages prioritaires liés à la santé, la salubrité, la sécurité civile, l'alimentation en eau potable et la préservation des écosystèmes aquatiques.

Communes Concernées Sur Le Bassin Du Sud Lubéron

Ansouis, Beaumont De Pertuis, Buoux, Cabrières D'Aigues, Cadenet, Cucuron, Grambois, La Bastide Des Jourdans, La Bastidonne, La Tour D'Aigues, La Motte D'Aigues, Lauris, Lourmarin, Mirabeau, Pertuis, Peypin D'Aigues, Puget, Puyvert, Sannes, Sivergues, Saint Martin De La Brasque, Vaugines, Villelaure, Vitrolles En Luberon.



- ### RECOMMANDATIONS EN VIGILANCE
- restreindre les usages secondaires (nettoyage des voitures, lavages extérieurs...),
 - réduire le lavage des voies et trottoirs au strict nécessaire de salubrité,
 - réduire les consommations d'eau domestique
 - organiser la gestion du remplissage des piscines, pour éviter de déstabiliser le fonctionnement des réseaux d'eau potable,
 - procéder à des arrosages modérés des espaces verts et mettre en place des systèmes de récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage,
 - anticiper les éventuelles restrictions à venir.

Concernant les prélèvements dans les associations syndicales d'irrigation collectives

En zone d'alerte, les organisations collectives d'irrigation doivent mettre en application un protocole de gestion visant à diminuer de 20 % leurs prélèvements par l'ouvrage de prise. Vous devez vous référer aux instructions données par votre association de canal respective. **Recommandation : absence d'irrigation de 9 h à 19h pour les prélèvements collectifs réalisés à partir des ressources dites « maîtrisées » dérivant en particulier les eaux de la Durance.**

LE CCAS À VOTRE SERVICE

ACTIONS ET DISPOSITIFS

Après-midi
récréative

Animation Noël
pour les enfants du
village
Jardins familiaux



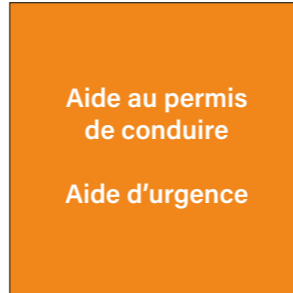
Mutuelle
de village

Octobre Rose

AIDE
ADMINISTRATIVE

Aide au permis
de conduire

Aide d'urgence



Colis de Noël

Distribution de
brumisateurs

Campagne d'appels

Permanences CCAS



SANTÉ



Transversalité
(avec les
prestataires
sociaux, les
associations
caritatives
et Conseil
Départemental)

SOUTIEN
FAMILLE



Pour un quotidien plus serein DISPOSITIF DE TÉLÉ-ASSISTANCE

Ce dispositif est très important notamment pour les personnes isolées, ou qui souffrent d'un handicap ou d'une pathologie à risque.

Tous les renseignements sont à votre disposition auprès du secrétariat de la Mairie.

Rappel : Le CCAS participe aux frais d'installation des lignes ainsi qu'à l'abonnement suivant les revenus.



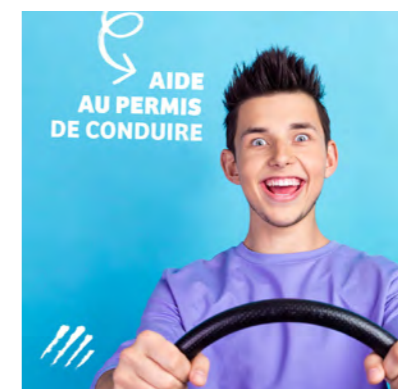
Le saviez-vous ? LE CCAS NE GÈRE PAS LES DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX

Il vous appartient de remplir dans un premier temps un dossier pour bénéficier d'un NUMERO UNIQUE LOGEMENT SOCIAL en vous rendant sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr

Vous devez par la suite remplir les demandes de logements auprès des bailleurs sociaux via leurs sites

Pour la Bastide des Jourdans, les logements sociaux dépendent du bailleur GRAND DELTA HABITAT (anciennement VALLIS HABITAT) www.granddelta.fr

En cas de besoin pour remplir les dossiers, n'hésitez pas à vous rapprocher de la permanence de FRANCE SERVICES le mercredi après-midi (salle Dumas) sans rendez-vous.



AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le CCAS rappelle aux Bastidans qui souhaiteraient passer leur permis B (sans limite d'âge) et qui connaissent des difficultés financières, qu'une aide peut être apportée.

Dans ce cas, il vous est possible de faire une demande par courrier ou par mail: ccas@bastidedesjourdans.com

Votre dossier sera étudié par le CCAS



SECONDE ÉDITION À VENIR

Fort de son succès, la deuxième édition de la manifestation OCTOBRE ROSE sera organisée le Samedi 7 Octobre prochain.

Le programme sera diffusé sur les moyens de communication de la commune (facebook, panneau pocket, site municipal)

LES JARDINS FAMILIAUX

Lors du dernier conseil d'administration du CCAS, sur proposition de Mme la Présidente, il a décidé que le site des jardins familiaux soit dénommé « LES POTAGERS DE LUBAS ».

Pour mémoire, les jardins sont situés route de Pertuis – quartier Lubas – face au garage. Ils sont réservés UNIQUEMENT aux Bastidans. Les travaux qui ont démarré début avril seront prochainement finalisés. Ils ont été réalisés par une entreprise locale.

30 jardins seront mis à disposition des Bastidans qui en font la demande (attribution après commission)

Une réunion a été organisée le 29 mars dernier au cours de laquelle il a été présenté aux candidats le règlement intérieur ; les jardiniers devront se constituer rapidement en association .

Deux référents du CCAS seront leurs interlocuteurs principaux ; ils ont été désignés lors du conseil d'administration ; il s'agit de Béatrice Vincent et Patrice Stabile.

Chaque candidat s'est vu attribué une parcelle de 50 m² par un tirage au sort.

Si vous souhaitez participer à cette belle aventure, vous pouvez retirer un dossier de candidature auprès de l'accueil de la mairie.

PERMANENCES CCAS

Chaque dernier samedi du mois

En 2022, 13 familles ont été reçues et ont pu bénéficier d'aides administratives, d'orientation vers des organismes, et/ou des aides financières. Pour les personnes qui souhaitent rencontrer une assistante sociale, vous devez vous adresser directement à l'EDSS PERTUIS au 04 90 09 27 00 – 16 rue des Sauvans – 84120 PERTUIS (anciennement le CMS).

@Centre Communal d'action sociale de la Bastide des Jourdans - Ccas

Jeudi 23 mars JOURNÉE DES SENIORS

Plus de 125 personnes ont répondues à l'invitation du CCAS pour participer au repas offert par le CCAS. Mme le maire et le conseil d'administration du CCAS ont décidé d'offrir cette année un repas aux Bastidans de 65 ans et plus, en lieu et place de l'après-midi récréative traditionnelle.

C'est un excellent Aioli préparé par Dominique Milesi et Vincent Roure qui a été servi par les membres du CCAS, aidé par les agents administratifs de la mairie dans une salle polyvalente décorée sur le thème de l'Olivier et de la Provence.

Cette journée était rythmée par l'animation musicale du Duo Kadence très appréciée par tous les convives.



NOËL DES ENFANTS DU VILLAGE

Le 17 décembre, les enfants du village ont pu participer au spectacle de Noël « Le Noël du Yétou » avec la présence du Père Noël suivi d'un très bon goûter.

PLEIN RÉGIME POUR LES ASSOCIATIONS



De la culture en passant par le sport, le théâtre, notre village a la chance d'avoir un tissu associatif riche et varié. Chaque Bastidan a la possibilité de trouver une activité adaptée à son envie.

Cette année la municipalité a attribué la somme de 9 000 euros aux associations ayant fait une demande de subvention. Cependant, plusieurs d'entre elles ont choisi de ne pas solliciter d'aide financière estimant que l'aide apportée par la mairie tout au long de l'année (par le prêt des locaux, gratuité des salles et des fluides, l'aide des agents municipaux) était suffisante à leur fonctionnement. Nous remercions les Présidents, les bénévoles ainsi que les membres pour leur investissement et leur participation au sein de leurs associations pour notre beau village.

Ambiance festive avec PASSION TAHITI



En septembre, j'ai eu le plaisir de pouvoir organiser le premier festival polynésien à la Bastide des Jourdans, avec la collaboration de l'association Tehivaiaarii. Plusieurs stands artisanaux et un repas typique étaient au rendez-vous !

Beaucoup de nouvelles inscriptions cette année, chez les enfants et les adultes, avec l'arrivée de 2 garçons. Vous pouvez toujours venir faire un essai (adultes : lundi 20h, enfants : mercredi 15h), mais les inscriptions sont désormais closes.

En novembre, un stage a permis de récolter des fonds afin d'aider les familles de la classe de CP/CE1 à financer leur voyage scolaire. Je remercie vivement les participants !

En décembre, l'association a participé au Téléthon. Un grand merci aux danseurs et danseuses pour leur implication.

Infos pour les prochaines manifestations :

En mai je proposerai un stage de découverte à la Bonde. Les modalités d'inscriptions seront publiées sur la page Facebook de l'association. La date de l'assemblée générale sera confirmée ultérieurement.

10 juin : spectacle de fin d'année à la salle polyvalente.

Émilie Ferrandez

@Passion Tahiti

Amusement vôtre avec L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'APE c'est :

A pour aide financière aux projets d'école

P pour pâtisseries et gourmandises maison pour nos goûters du vendredi

E pour enfants, parce que le point de départ de toutes nos opérations reste nos enfants !

Toute l'équipe de l'APE remercie Mme Le Maire et l'équipe municipale, Mme la Directrice, maitresses, atsem et agents municipaux pour l'ensemble des moyens mis en oeuvre pour nous permettre chaque jour de poursuivre nos actions.

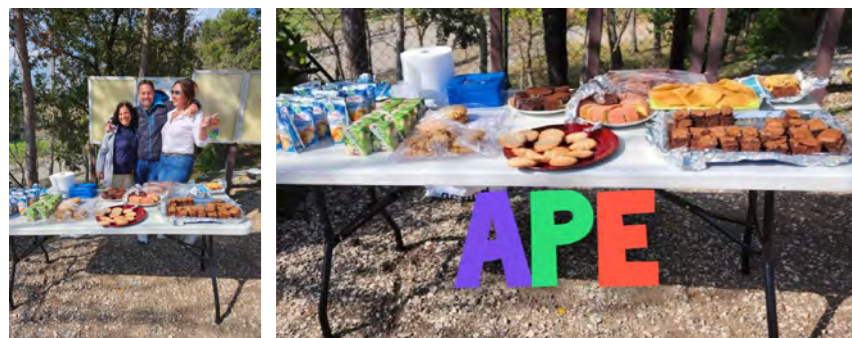
Nous remercions également l'ensemble des Parents d'Élèves au rendez-vous pour nos manifestations (loto, goûters...)

Enfin sur ce dernier trimestre, la kermesse clôturera l'année scolaire

Nous avons besoin de VOUS pour l'intérêt de nos enfants

Amusement vôtre

Katia, Julien, Sophie et Anne-Sophie



La traditionnelle CRÛCHE PROVENÇALE



Nouveau record de visites pour la crèche Provençale dans notre église 2100 personnes., occasion pour beaucoup de visiteurs de découvrir notre village.

Merci au père Christophe, curé de notre paroisse, d'avoir complété lors de l'inauguration de la crèche le 18 décembre notre collection de santons habillés par celui de Madame la Maire et de Monsieur le Curé. Un apéritif convivial et offert par la municipalité a permis à plus de 60 personnes de découvrir en avant-première la création 2022.

Toute l'équipe des crêchistes vous donne rendez-vous en décembre 2023 pour sa nouvelle création qui débutera les premiers jours de novembre. Si vous êtes intéressés rejoignez-nous.

Contact : Françoise PICCINNO 06.84.52.32.02

Le dynamisme des CRÉATIONS ET TRADITIONS BASTIDANES



Ce 23 janvier, le Cabadon a ouvert ses portes au cœur de notre village. Qu'est-ce que le Cabadon ? Le Cabadon est un lieu solidaire, situé sur la place du lavoir, en bas de la rue sous château, qui fonctionne selon le principe de « je donne ce qui ne me sert plus, je prends ce dont j'ai besoin ». Il est en libre-service, ouvert 24heures/24, 7jours/7, afin de permettre à chacun de l'utiliser selon son bon vouloir. Seul un loquet est à ouvrir et à refermer pour éviter la curiosité des animaux. Vous n'êtes pas obligé d'effectuer un don pour vous servir, c'est à chacun d'agir selon ses besoins et en conscience.

Quels dons sont acceptés ? Le Cabadon accepte tous les objets de décoration, les ustensiles de cuisines et la vaisselle, du petit électroménager, du petit mobilier, des jouets et de la puériculture, des vêtements, des chaussures et du linge de maison. Seul critère à respecter : cela doit être en bon état et fonctionnel. Les livres ne sont pas acceptés puisqu'il existe déjà, sous les arcades de la Mairie et en face de l'épicerie Vival, deux bibliothèques en libre-service. Charte du Cabadon.

Des ATELIERS DE TRAVAUX MANUELS sont proposés aux enfants à partir de 5 ans salle Dumas de 14H à 17H chaque lundi et mardi des vacances scolaires.

Le VIDE GRENIER aura lieu le DIMANCHE 11 JUIN au cœur du village. 12€ LE STAND DE 4ML
Inscription Coralie 06 49 69 22 47, Émilie 07 89 99 79 80.

@Créations et Traditions Bastidanes

Un jeu d'équipe avec ESHL



L'ESHL (Entente Sportive du Haut Luberon) tient son nouveau sponsor maillot. Il s'agit de « cocktail Piscine Pertuis ». L'ensemble du « team ESHL » remercie M.Fécamp Christophe pour ce partenariat.

Nous remercions également l'ensemble de nos partenaires pour la saison 2022/2023; AGECE Provence, DPGM Ingénierie, Construction Rénovation du Luberon, P.P.C.I., Oh my Deuche et Cocktail Piscine Pertuis.

Ce geste témoigne de leur sympathie et de leur attachement à l'égard de notre club.

Notre association comporte une vingtaine de membres, si vous êtes majeur, que vous avez un esprit « loisir » et que vous vibrez pour le football, vous pouvez nous rejoindre :

infos et renseignements : eshl.84240@gmail.com

Challenge Agnel le samedi 10 juin
Challenge Pierre-Louis Ferra le samedi 25 Aout 2023
Le vide grenier de l'ESHL, le dimanche 17 septembre 2023

Cabane où se déposent des dons, tel des cadeaux, Afin d'aider quelqu'un, de donner une seconde vie. Bazard cassé, objets sales et linge déchiré ne feront pas d'heureux, Agis en conscience et avec bienveillance. Donne, prend, utilise-moi librement. Oasis solidaire au cœur de notre village, j'évolue avec le temps, Nouvelles et questions sur la page

@CabaDon La Bastide des Jourdans

Merci à la municipalité, à tous ceux qui ont contribué à l'aboutissement de ce projet, à Flore Degueret VL qui gère les rangements et un grand merci à tous les cabadonneurs !



Nouveau CHANGEMENT DE BUREAU



Lors de l'assemblée générale du 3 février Mme Coralie Roman a été élue Présidente, Mme Émilie Gerlache secrétaire et Mme Serafini trésorière. Un petit mot pour Irène Serafini merci de ton dévouement, ton implication dans l'association depuis sa création en 1997 et pour tes 20 ans de présidence, nous allons continuer à faire vivre les CTB dans cette esprit de partage et de convivialité. Merci également à Brigitte Lecomte notre ex secrétaire.



LA DIANE

La société de Chasse « LA DIANE » informe les sociétaires qu'avant le mois d'Août 2023, ils doivent déclarer leurs armes de chasse via Internet sur le compte SIA.

D'autre part, pour tous les chasseurs, la formation sécurité est OBLIGATOIRE.

Elle peut se faire en se connectant sur le site de la Fédération des Chasseurs de Vaucluse.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la société de chasse LA DIANE au 06 50 26 34 22.

Le Comité de Jumelage de CALVI DELL'UMBRIA

Cette journée du 26 mars 2023 dédiée à la PAIX-FRATERNITE-AMITIÉ a été préparée dans une implication joviale et amicale de la commune, l'école et les associations. Nous remercions les bastidans de leur présence aux différentes manifestations à une heure matinale !

Nos amis Calvesi se sont investis avec le même enthousiasme, très palpable lors de notre échange en visioconférence. Le programme de leur journée sur le thème de l'Eau et de la Paix était également bien fourni.

Cette forte estime entre nos villages est un bel exemple de Paix-Fraternité-Amitié.

Des actes simples de bienveillance, de respect et d'altruisme doivent être intégrés dans notre quotidien pour vivre cette Paix !



Montrer l'exemple à nos enfants en les éduquant dans ce sens, au même titre que la protection de notre Planète ou apprendre les rudiments de la politesse (bonjour, merci, s'il vous plaît...)

Un grand nombre de bonnes volontés dans notre village se dévouent pour transmettre, instruire, écouter, aider, détendre en tissant et renforçant des liens Humains sincères.

Cette journée marquera nous l'espérons, le commencement de cette prise de conscience pacifique.

La beauté de notre village est un atout pour favoriser le sentiment d'apaisement, nous avons cette chance, profitons-en !

On ne peut évoquer la Paix sans avoir une pensée pour les femmes et les hommes qui ont donné leur Vie lors des conflits du siècle passé, encore en cours de nos jours hélas !

Nous voulons les honorer en utilisant les armes de nos coeurs pour concrétiser le But de leur combat:

LA LIBERTÉ LA PAIX LA FRATERNITÉ, L'AMITIE PACIFIQUEMENT VÔTRE !!!

Un jeu d'équipe avec ECEF SECTION FOOTBALL

Voici les horaires des entraînements, pour venir faire un essai Le mercredi de 16h15 à 17h30 et le jeudi de 17h15 à 18h30, On accepte tous les enfants, garçons et filles, à partir de 5 ans. Pour celle ou celui qui le souhaite, les plateaux et les rencontres de championnat ont lieu le samedi.

ECEF propose également un stage de Football à chaque vacances scolaires. Une soirée club avec repas pour les familles des licenciés et leur entourage est également prévue le samedi 25 Juin à la salle de la Bastide des Jourdans.

Contact : gilles.ecef@gmail.com

SMS : 0754350122

@ConcepFoot Ecef



L'ÉCHAPPÉE BÊLE



L'association L'échappée bêle a créé un lieu spécifique pour des accueils individuels ou de groupes d'enfants, adolescents ou adultes, en situation de handicap ou de fragilités sociales, qui ne peuvent être scolarisés ou accueillis en établissements spécialisés, pour leurs permettre de sortir de leur contexte familial et/ou institutionnel. Nous accueillons et nous nous déplaçons également dans les EHPAD, écoles, centres aérés, crèches pour des ateliers d'animation et/ou pédagogiques.

Le but de notre travail est de permettre au public d'être au plus près des animaux dans une approche individuelle, éducative, pédagogique et thérapeutique à travers des ateliers ou séances autour de la médiation animale. Ce lieu est fermé et nos animaux sont en liberté dans cet espace, à l'ombre, avec des tables de pique nique. Nous proposons également une fois par mois, et pendant les vacances scolaires, des visites « à la découverte de la ferme » pour les particuliers en famille ou entre amis.

Différents ateliers sont proposés, tout au long de l'année, avec des groupes de 5 à 10 personnes. En fonction des saisons nous proposons : nourrissage, bricolages, travail de réflexion et amélioration des lieux de vie des animaux, entretien du potager...

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez plus d'information. lechappee.bele@gmx.fr

@L'échappée bêle @lechappeebele



Les bons gestes avec L'AMICALE DES POMPIERS

Chers Bastidans et Bastidanes, L'amicale des Sapeurs-pompiers de la Bastide tient à vous remercier pour votre générosité lors de nos passages pour les calendriers de fin d'année et du bon accueil auprès de nos camarades. Nous tenons à vous remercier aussi pour la participation exceptionnelle lors de notre loto du mois de novembre pour lequel vous êtes venus si nombreux. C'est pourquoi le 1er juillet 2023 nous organisons un loto de plein air à partir de 19h devant la salle polyvalente. L'information sera faite sur les réseaux et par affichage dans le village et chez les commerçants.

Nous recherchons toujours activement des volontaires, pour plus d'informations nous vous invitons à venir à la caserne les dimanches matins lors des gardes de nos sapeurs-pompiers.

L'été arrive, nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets verts lorsque le vent dépasse les 30km/heure si les habitations sont à moins de 200 mètres d'une forêt, d'un bois.

Nous rappelons également qu'il est impératif de respecter le dispositif des OLD (obligations légales de débroussaillage)

En effet, il est obligatoire de nettoyer 50m autour des habitations.

Ce débroussaillage peut sauver vos habitations. Pensez-y !!!!



Samedi 1er avril a eu lieu la cérémonie des 70 ans d'existence des services de secours de la Bastide.

Tous les sapeurs-pompiers volontaires et leurs familles avaient été conviés par l'amicale des Sapeurs Pompiers, présidé par Alexandre Martinez.

C'est en juillet 1952 qu'est constitué, par arrêté préfectoral, suite à la délibération du conseil municipal de mars de la même année, le premier corps de sapeurs-pompiers volontaires de La Bastide des Jourdans, avec un effectif « de onze hommes, gradés compris », dirigé par l'adjudant Albert Mottet, chef de corps. Au départ, c'est dans un garage mis à disposition par la commune que les pompiers se retrouvaient et c'est en 1970 que la caserne actuelle a été construite.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de M. Jean François Lovisolo, Député de Vaucluse, Mme Noëlle Trinquier, conseillère départementale, les maires des villages du SDIS84, le lieutenant-colonel Hervé Jullien, sous-directeur métiers du SDIS84, les chefs des centres de Cucuron, Pertuis, La Tour d'Aigues, Cadenet... ainsi que de nombreux pompiers volontaires.

Un hommage a été rendu aux chefs de centre pionniers, messieurs Albert Mottet, Aimé Charasse, Marcel Légier, Georges Arniaud, qui ont posé de solides fondations pour le centre de secours.

Une belle cérémonie lors de laquelle de nombreux pompiers, jeunes, moins jeunes et anciens ont pu se retrouver, mais aussi avec beaucoup émotion en souvenir de tous les collègues pompiers qui nous ont quitté.

Entrez dans un livre avec LA CLÉ DES LIVRES

Toute l'équipe est très heureuse d'accueillir de plus en plus de « nouveaux arrivants » dans notre village qui viennent découvrir la biblio !

Et toujours, très ponctuellement, vous trouverez une petite exposition d'ouvrages sur des thèmes très différents comme le bien-être et la santé, l'enfance et l'adolescence, le jardinage, les auteurs du terroir... Les thèmes sont choisis selon l'humeur et l'actualité du moment !!! Les nouveautés sont toujours à l'honneur !!!

Dons de livres
Un grand merci à nos généreux donateurs !!!

La bibliothèque accepte toujours bien volontiers les dons de livres, CD et DVD dans la mesure où ils sont en bon état et relativement récents (10 ans en moyenne).

Nous ne prenons ni encyclopédies ni magazines.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements !

La bibliothèque est à la recherche de bénévoles pour lire des histoires aux enfants dans le cadre de l'atelier « Lis-moi une histoire ». Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter ! Vous serez les bienvenus !

NOUVEAUX HORAIRES

mardi 13h30/17h
mercredi 9h/12 - 15h/18h
samedi 9h/12h

À PARTIR DU 1ER JUILLET

mardi 9h/12h
mercredi 9h/12 - 16h/18h30
samedi 9h/12h

Fermeture du 1er au 31 août

CONTACT

Dominique Canu
04 90 77 83 60
bibliothequemunicipale-bdj



@Biblio La Bastide des Jourdans



Collectif TÉLÉTHON DU HAUT LUBERON

En présence de la coordinatrice du Téléthon du Vaucluse Mme Martine Decher, des maires de Grambois, de la Bastide des Jourdans, de Peypin d'Aigues, de Mme Trinquier, du président de Cotelub et de nombreux bénévoles, la cérémonie de remise de chèque officielle a eu lieu le vendredi 03 février 2023 à la salle polyvalente de Grambois.

Cette année les trois villages se sont regroupés pour former le collectif nommé: «Téléthon du Haut Luberon».

Malgré les intempéries, différentes manifestations musicales, sportives et gastronomiques ! Se sont déroulées, nous permettant de réaliser la jolie somme de 4006 euros au profit de l'AFM-TELETHON.

Un grand merci aux nombreux participants, aux donateurs et aux bénévoles pour leur investissement et leurs généreuses actions lors du Téléthon 2022 ! Le collectif qui sera rejoint par Vitrolles, vous attend nombreux cette année pour le Téléthon 2023 !

Un proverbe africain résume l'essence de l'intelligence collective:

« Seul, on va plus vite...
Ensemble, on va plus loin ! »

Un centre de loisir FESTIF ET INCLUSIF

L'ALSH Les mômes enchantés a fêté son premier anniversaire ce 11 avril 2023.

Pour fêter cette belle aventure, vous retrouverez chez vos commerçants UNE TOMBOLA des mômes enchantés !

Nous souhaitons remercier les familles pour leur confiance et nos mômes enchantés qui nous inspirent et nous permettent de proposer des activités plus folles les unes que les autres !

Un centre de loisirs inclusif : Notre démarche d'inclusion permet aux enfants ayant des troubles neurodéveloppementaux, comme l'autisme TSA, le trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité TDA / H et /ou toute



forme de situation de handicap sont accueillis. Notre équipe est régulièrement en formation pour développer de nouvelles compétences et adaptés nos pratiques. L'association propose également des formations pour toutes personnes s'intéressant aux différents troubles neurodéveloppementaux.

(Renseignements sur notre site web.)

Un centre de loisirs festif : Rétrospection des aventures des mômes enchantés en vidéo ou images sur nos réseaux sociaux.

Les plannings pour les vacances d'été seront disponibles sur notre site web.

Les inscriptions sont déjà possibles en nous adressant un mail à aeb.direction@outlook.com ou par sms au 07 78 81 21 38 Pour toute première inscription, le dossier est à télécharger sur notre site web.

@aebinclusion

Nos collines sécurisées AVEC LE CCFF

Le Comité Communal Feux et Forêts (CCFF) est un groupe de bénévoles qui œuvre pour la prévention des incendies en surveillant, tout au long de l'année, le massif forestier rattaché à la commune, et ce sous l'autorité de Madame la Maire.

Avec des saisons de plus en plus chaudes et sèches, tous ensemble:

- Respectons l'obligation de débroussaillage dans et autour de nos propriétés, ne jetons ni cigarette ni mégot à l'extérieur, ne faisons pas travaux source d'étincelles, ni de feu ou barbecue proches de zone boisée

- Soyons responsables et vigilants lors de nos déplacements et activités dans notre beau Luberon

Si vous souhaitez devenir bénévole, contactez-nous sur notre page

@CCFF La Bastide des Jourdans - ou rendez vous directement en mairie



PATRIMOINE BASTIDAN



@ Luberon Sud Tourisme

ARTISTES AMATEURS BASTIDANS EXPOSEZ VOS CREATIONS sur « LE PATRIMOINE » Du 13 au 23 juillet 2023

Des espaces vous sont offerts pour mettre en avant votre talent et votre créativité PEINTURES. SCULPTURES. DESSINS. CREATIONS DIVERSES SUR TOUT SUPPORT. INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 30 MARS 2023

À l'atelier de NICOLE de La BASTIDE rue de la Bourgade Tous les après-midi à partir de 17h ou par Tel: 04.90.77.82.54

REUNION IMPERATIVE DE TOUS LES PARTICIPANTS SAMEDI 1 AVRIL 2023 DE 10H À MIDI SALLE DUMAS

Évènement organisé par l'association Patrimoine Bastidan

COMITÉ DES FÊTES

Le comité et ses membres actifs préparent la fête votive. Elle aura lieu du vendredi 25 au dimanche 27 août prochain. De la musique, des jeux pour les enfants mais aussi pour les adultes, des animations, buvettes et restauration seront au rendez-vous.

Nous sommes toujours à la recherche de personnes volontaires pour nous aider. N'hésitez pas à nous contacter. comitedesfetesdelabastide84@gmail.com Émilie Ferrandez, Lisa Perez et Katia Calarco



Le choix avec LE FOYER RURAL

2 trimestres se sont écoulés bien remplis, dans la bonne humeur et la convivialité.

Vous êtes nombreux à y participer et nous faire confiance merci pour votre fidélité et bienvenue aux nouveaux adhérents.

Nous préparons la rentrée 2023/2024 si vous avez des propositions d'activité, des suggestions ou si vous désirez être actif et rejoindre notre conseil d'administration merci de vous faire connaître au 0680431567 ou 0686787714

Pour information prochainement nous allons nous

rapprocher des parents de jeunes enfants pour sonder les éventuels besoins d'activités.

Dans un souci de bonne gestion de l'information nous vous invitons à vous rapprocher de vos représentants de section afin de mieux connaître notre association, ses fonctionnements et ses diverses manifestations proposées.

Pensez également à vous rendre régulièrement sur le site du foyer qui est mis à jour régulièrement : www.foyerrural-labastidedesjourdans.org Restez connectés et vigilants nous vous ferons parvenir par mail et par les référents des activités la date de notre AG courant juin.

Ruralement votre !!

L'équipe du foyer rural de la Bastide des Jourdans.

Pour la prochaine saison, nous comptons sur votre remobilisation.

Faites nous part de vos attentes et rejoignez nous pour mettre (ou pour remettre) en place les animations (suspendues ou nouvelles), au sein du village, notamment pour les enfants mais également les adultes



Envie de créer une activité ?

Si vous avez envie de créer une activité, n'hésitez pas à nous rejoindre pour la mettre en place. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Contactez Denis Clémot
04 90 77 86 40 - clemotdenis@gmail.com

Visitez notre site pour + d'infos
foyerrural.lbdj@gmail.com
www.foyerrural-labastidedesjourdans.org



LES FOYERS RURAUX
pour un monde rural vivant !



Atelier dessin et modelage

Dès Septembre adultes et ados ont suivi l'atelier de dessin /modelage-sculpture animé par Marie Hélène F.de Luna, 2 à 3h, tous les 15 jours.

Une exposition va suivre avec ces superbes résultats artistiques

Vous pouvez nous rejoindre et faire 1 cours d'essai voir les dates sur notre site.



Atelier photo

L'atelier «Photos» vous propose mensuellement une exposition de ses travaux.

Tous les mois vous pouvez ainsi apprécier le travail de l'atelier dans la salle d'accueil de la mairie.

Les thèmes sont variés selon les propositions des participants.



Atelier peinture

Certains mardis matins, une petite équipe arrive, bravant le froid, avec tout leur équipement, et entre dans la salle, sous la bibliothèque .Si l'on écoute derrière la porte, on entend soit des éclats de voix, des rires parfois et puis tout d'un coup, le silence : « chut, ici on crée ».

Peut-être, si le cœur vous en dit, vous pourrez bientôt découvrir quelques-unes des créations réalisées. Tout le reste ne se raconte pas mais se regarde. Allez, puisque c'est vous, et en avant-première, voici deux photos.

Atelier Peinture du Foyer Rural de la Bastide des Jourdans

Pour informations téléphoner au 06 88 86 65 55 ou 07 88 35 88 10

Club d'Astronomie Luberon Sud Astro (Patrick Soborg)

Dans le cadre des activités du foyer rural de la Bastide des Jourdans, cette année la 4^{ème} Conférence publique et gratuite du Club d'Astronomie Luberon Sud Astro « Habitabilité dans le système solaire » a été présentée par le professeur Olivier Mousis de l'Institut des Origines de l'Université d'Aix-Marseille, à la Salle Polyvalente le 17 mars à 21h.



Zumba

Après 5 ans d'arrêt de la section ZUMBA au sein du village, en ce début Septembre nous avons relancé cette activité grâce aux compétences d'Olivia SIRDEYS BRESSIER, éducatrice sportive diplômée. Nous comptons aujourd'hui un peu plus de 40 sportives sur deux créneaux le jeudi de 19H à 20H et de 20H à 21H dans la Salle Polyvalente dans une ambiance simple et conviviale !

La ZUMBA, un programme d'entraînement physique complet alliant tous les éléments de la remise en forme : cardio et préparation musculaire à l'équilibre et flexibilité. Le tout sur des chorégraphies s'inspirant principalement de musique latines mais aussi de styles variés.

Le groupe a réalisé une démonstration lors du repas tiré du sac du 13 Juillet et à l'occasion de l'évènement « Octobre Rose » organisé par la municipalité.

Ce n'est que le début ! On vous attend, venez nous rejoindre et vous amuser !!!

Retrouvez le planning intégral des activités du Foyer Rural sur le site internet foyerrural-labastidedesjourdans.org

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Bien vivre à la Bastide

Lors des vœux de Madame le Maire nous avons assisté à une belle réunion communale, et cela fait plaisir de pouvoir se retrouver avec tous ces Bastidans après deux ans d'absence.

Nous sommes fiers de travailler dans toutes les commissions qui ont permis de voir aboutir les réalisations énumérées par le Maire ce jour-là, dans son discours.

Toutefois, n'oublions pas que pour beaucoup d'entre elles, l'étude et la décision avaient été prises par l'ancienne Municipalité.

C'est ainsi... souvent les concrétisations de projets se font dans les mois ou les années qui suivent, et le bénéfice en est récolté par l'équipe alors en place.

Pour cette année, nous continuons à défendre nos idées, vos idées, par notre présence et notre travail.

Prenez soin de vous et à bientôt.

Vos conseillers municipaux
Michel Ruffinatti et Jean-Claude Laffont



Chers Bastidanes et Bastidans,

Il est important pour votre santé et celle de vos proches de faire ramoner votre conduit de cheminée afin d'éviter un incendie ou une intoxication au Monoxyde de Carbone.

Selon le règlement sanitaire de Vaucluse (Art. 31.6), le ramonage est obligatoire 2 fois par an dont une fois pendant la période d'utilisation.

L'entreprise qualifiée qui intervient doit vous délivrer un certificat de ramonage que vous pourrez envoyer à votre compagnie d'assurance.



DROIT DE REPONSE DE MADAME LE MAIRE A L'ARTICLE DE « BIEN VIVRE A LA BASTIDE »

Je souhaiterais apporter les éléments de réponse concernant l'affirmation de Mrs RUFFINATTI Michel et LAFFONT Jean-Claude de la liste d'opposition « BIEN VIVRE A LA BASTIDE » :

Leurs propos :

«...toutefois, n'oublions pas que pour beaucoup d'entre-elles (cf les réalisations énumérées) l'étude et la décision avaient été prises par l'ancienne municipalité. C'est ainsi, souvent les concrétisations de projets se font dans les mois ou les années qui suivent et le bénéfice en est récolté par l'équipe en place »

Pour mémoire, nombreux sont les projets de mon équipe qui ont aboutis et qui ont été votés en conseil municipal de Juillet 2020 à Mars 2023, notamment certaines grandes réalisations.

Il est très surprenant que les élus d'opposition dont l'ancien maire Michel RUFFINATTI, prétendent que de nombreuses décisions ont été prises sous son mandat.

Je rappelle que depuis Juillet 2020, ils participent aux votes du conseil municipal, pour délibérer sur les dossiers proposés notamment dans mon programme, ci-dessous énumérés :

- Installation vidéo-protection - **délibération du 8 avril 2022 –unanimité (RUFFINATTI M. ET LAFFONT JC - vote POUR)**
- Création d'un Self-service à l'école – **délibération du 27 août 2020 – vote 17 POUR et 2 abstentions (RUFFINATTI M.et GEROME J)**
- Complexe sportif (création et réfection) approbation accompagnement CAUE – **délibération du 12 novembre 2021 unanimité (RUFFINATTI M.ET LAFFONT JC- vote POUR)**
- Conseil municipal des jeunes – **délibération du 27 Juin 2022 – unanimité RUFFINATTI ET LAFFONT vote POUR**
- Agrandissement du cimetière (acquisition d'un terrain) – **délibération du 8 avril 2022 – vote 18 POUR 1 contre RUFFINATTI**
- Agrandissement du cimetière – mission accompagnement CAUE – **délibération du 27 juin 2022 – unanimité (RUFFINATTI M. ET LAFFONT JC - vote POUR)**
- Entretien du patrimoine communal (bibliothèque lavoir clocher) **30 novembre 2020 – pas de vote - décision du maire**
- Création d'une nouvelle crèche – **Délibération du 6 février 2023 – unanimité (RUFFINATTI M.ET LAFFONT JC - vote POUR)**
- Réfection de nombreuses voiries (Limaille, monuments aux morts, Fiéraqe, rue du 19 mars 1962 – décision du maire **13 Septembre 2021 – caserne pompiers - Mars 2021) - pas de vote**
- Réfection et création de parkings - **délibération du 13 Septembre 2021 - unanimité**
- Salle polyvalente (climatisation, toiture, peinture)- **30 novembre 2020 – pas de vote - décision du maire**

Il est choquant que ces deux élus d'opposition **s'approprient** certains projets alors qu'ils ont **été proposés, décidés et votés** lors du mandat actuel.

Je laisse à votre entière appréciation les propos de « BIEN VIVRE A LA BASTIDE »

Les délibérations sont consultables en mairie sur rendez-vous



Pompes Funèbres
Chambre Funéraire
Marbrerie - Caveaux
Prévoyance Obsèques
Ventes d'Articles
Toutes Prestations
Funéraire

POMPES FUNÈRES de La Tour d'Aigues

Permanence décès
24h/24 ~ 7j/7

04 90 68 35 27

06 15 83 89 19

www.pfdelatourdaigues.fr

HARMONIE ÉLECTRIQUE

Artisan électricien

Suivez nos projets sur

À la Bastide-des-Jourdans
* Et dans un rayon de 30km



HARMONIE
ÉLECTRIQUE



Clients satisfaits
powered by Google
5.0 ★★★★★



Vous construisez

Nous nous occupons de tout,
de l'installation jusqu'à la
validation du **consuel**



Vous rénovez

Nous vous accompagnons
dans la **mise aux normes**
de votre logement



Véhicule Électrique

Installation de bornes de
recharge électrique, avec les
aides de l'état grâce à notre
certification

APPELEZ-NOUS:
06 18 48 09 83

SASU au capital de 1 000,00 €
Siret 90793083800012

Tous nos Projets sur :
www.harmonie-electrique.fr

* Frais en sus en dehors de la zone d'intervention

Entretien de piscines
Analyse de l'eau
Mise en service
Mise en hivernage
Diagnostic
Dépannage



&

Maçonnerie paysagère
(clôtures, terrasses...)

Mélanie & Yann-éric Denis

06.68.52.12.74 odulub84@gmail.com



Dangin maçonnerie

Entreprise basée à la bastide des jourdans,
créer depuis septembre 2020 et spécialisée
dans la restauration de monuments historiques,
mais aussi dans la restauration de bâtiments en
pierres

Son gérant monsieur dangin Nicolas est
dans le métier depuis 1999



ndangin84@gmail.com

EUURL dangin maçonnerie

06.71.25.56.12
06.72.72.82.11

Stress, anxiété, épuisement professionnel ?

Retrouvez un quotidien plus apaisé grâce à
mon accompagnement



Sur Manosque ou visio

07 81 28 10 88



Magali Le Roy
Sophrologue

<https://magalileroy.com>



GARAGE de La Bastide

Mécanique Générale

06 59 53 08 23

eric.parein84240@gmail.com

821, route de Pertuis
Quartier les Beylons
84240 La Bastide des Jourdans



Jardin Divin MS ENTRETIEN
Nous sommes là pour sublimer votre jardin



07 65 83 45 36

Michaël Segura

www.jardindivinms.fr
9 rue du Vallon
84240 La Bastide-des-jourdans

Abattage, taille, tonte
débroussaillage, désherbage et
aménagement extérieur.

Devis gratuit
Info@jardindivinms.fr

[jardin divin ms](https://www.facebook.com/jardin.divin.ms)

Siret: 90949908900011
Non soumis à la TVA



Lola Dumas à votre service, je me déplace à votre
domicile pour le bonheur de votre animal, à Pertuis et
ses alentours
Du plus petit toutou au plus gros, sur son
territoire, pour plus de confiance et de
sérénité

tel: 07.87.74.43.32

Fb: Toilettage canin atout toutou

ARTISAN
BOULANGER
PATISSIER

Le
Fournil d'Émy

23, cours de la République
La Bastide des Jourdans
09 86 70 98 72



Recevoir pour célébrer
Recevoir pour fêter
Se voir pour s'aimer
Se voir pour partager
Ne pas laver pour profiter
Ne pas acheter, jeter et gaspiller
Mais louer, profiter et ramener

La Petite Vaisselle est là pour vous
faciliter chaque événement

DE 30 À 90
PERSONNES

Assiette ronde 24 cm	0.30 euro l'unité*	Fourchette	0.25 euro l'unité*
Assiette carrée 28 cm	0.30 euro l'unité*	Couteau	0.25 euro l'unité*
Petite assiette ronde 21 cm	0.30 euro l'unité*	Fourchette à salade	0.25 euro l'unité*
Petite assiette carrée 23 cm	0.30 euro l'unité*	Couteau à salade	0.25 euro l'unité*
Verre à vin	0.30 euro l'unité*	Cuillère à soupe	0.25 euro l'unité*
Verre à eau	0.30 euro l'unité*	Cuillère à café	0.25 euro l'unité*
Flûte à champagne	0.30 euro l'unité*	Tasse à café et soucoupe	0.35 euro l'unité*



Rejoignez
La Petite Vaisselle
sur Facebook



DEVIS PAR MAIL:
lapetitevaisselle@gmail.com

LOT1 : 1.50 euro le lot*
(1 assiette, 2 verres, 1 fourchette, un couteau, une cuillère à café)

LOT2 : 1.75 euro le lot*
(2 assiettes, 2 verres, 1 fourchette, un couteau, une cuillère à café)

LOT3 : 3 euro le lot*
(2 assiettes, 3 verres, 1 fourchette, 1 couteau, 1 fourchette à salade, 1 couteau à salade, 1 cuillère à soupe, 1 cuillère à café, 1 tasse à café * soucoupe)

A venir chercher au point retrait
à la Bastide des Jourdans ou à Pertuis.

*Tous les tarifs sont en TTC
Une caution équivalant à 2 fois le montant de
la facture vous sera demandée lors du retrait

La Petite Vaisselle

Location de vaisselle pour vos événements

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Présentation de votre Mission Locale

Le 1er réseau de l'emploi et de l'autonomie des jeunes

Les missions locales exercent une mission de service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale.

Les 40 salariés de La Mission Locale du Luberon du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse accompagnent près de 5000 jeunes par an dans ses 4 antennes à Apt, Cavaillon, Isle/Sorgue et Pertuis.

Qu'est-ce qu'une Mission Locale ?

Des offres de service à destination des jeunes de 16 à 25 ans :

- Repérer, accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes en élaborant avec chacun un parcours personnalisé vers l'emploi.
- Mobiliser l'offre d'insertion disponible sur un territoire avec les partenaires locaux.
- Soutenir les jeunes dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité.
- Préparer les jeunes candidats à une offre d'emploi, aide au maintien dans l'emploi (soutien matériel, médiation jeune-employeur) et accompagnement post emploi.
- Au cours des entretiens, un conseiller aide le jeune à s'orienter et examine avec lui les moyens à mobiliser pour lever les freins à l'emploi.

Des offres de service à destination des entreprises :

- Aider au recrutement grâce à l'analyse des besoins de l'entreprise, la proposition de candidats et la construction d'une réponse individualisée (type de contrat, aides mobilisables, formation...).
- Accompagner dans l'emploi : suivi du jeune dans la phase d'intégration sur son poste de travail, bilans réguliers dans l'entreprise, médiation si nécessaire.
- Valoriser les entreprises locales grâce à l'information des jeunes et des professionnels sur le secteur et les métiers exercés (visites, stages découverte des métiers, etc.) et la communication des bonnes pratiques de recrutement sur le territoire.

Avec le soutien de



CONTACTS

Apt: 04 90 04 79 72

Cavaillon: 04 90 78 29 32

L'Isle-sur-la-Sorgue: 04 90 38 20 20

Pertuis: 04 90 09 68 54



Mission Locale du Luberon



mission_locale_du_luberon

COMPOSTEUR INDIVIDUEL

VOUS AVEZ UN JARDIN OU UNE MAISON AVEC UN EXTÉRIEUR ? OPTEZ POUR LE COMPOSTEUR INDIVIDUEL !

Un conseil, une info
04 86 78 00 45



COTELUB VOUS AIDE AU COMPOSTAGE ET VOUS OFFRE UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL EN BOIS

Pour vous le procurer, rendez-vous sur www.cotelub.fr pour en faire la demande. Vous pourrez venir récupérer votre composteur individuel soit au Pôle Environnement, soit dans votre commune, et le monter dans votre jardin à l'aide de la notice fournie.

CHOISISSEZ UN ENDROIT ADÉQUAT OÙ INSTALLER VOTRE COMPOSTEUR INDIVIDUEL

- Le principe est le même que pour les composteurs collectifs : récoltez vos épluchures et jetez-les directement dans votre composteur individuel.
- Laissez par la suite vos biodéchets se décomposer
- Vous pourrez ainsi récolter votre fertilisant naturel et vous en servir directement pour votre jardin ou vos plantes.

Plus besoin de se déplacer, vous pouvez faire
votre propre compost directement dans votre jardin
pour le grand plaisir de vos terres !

ALORS, COMPOSTEZ POUR PLANTER !
www.cotelub.fr



L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics !



1

**Téléchargez
l'application
"PanneauPocket"**

2

**Recherchez votre
commune**

3

**Cliquez sur le ❤️
pour l'ajouter à vos
favoris et recevoir
les notifications**

Gratuit, sans création de compte,
sans récolte de données personnelles

Disponible sur smartphone, tablette
et ordinateur app.panneaupocket.com